

Département des Bouches du
Rhône
SIMIANE COLLONGUE
Arrondissement d'Aix en Provence
Mairie de Simiane Collongue
Code Postal : 13109
Téléphone 04.42.94.91.91
FAX N° 04.42.22.78.52

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE **2005 A 18h 30**

Tous présents sauf : -

Madame AUSTRUY Béatrice
Madame VALERA Dominique

Procurations :

Monsieur CHICHIGNOUD donne procuration à Monsieur KAZARIAN
Madame DEVULLAINE donne procuration à Monsieur BOYER
Madame MONNIER donne procuration à Monsieur BROCH
Madame POURCEL donne procuration à Monsieur MAGNAN
Madame SEPVAL donne procuration à Monsieur TROPINI

COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 1 Divers		3 Simiane Renouveau
24	0	3

Madame le Maire propose Marie Claude MONTAGNIER comme secrétaire de séance.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 1 Divers		3 Simiane Renouveau
24	0	3

Monsieur GERARA :

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le problème récurrent du logement accessible aux revenus modestes sur notre commune exige des élus un effort particulier.

Nous n'avons eu de cesse depuis 2002 de vous alarmer sur ce déficit important de Logements dans la commune.

A chaque fois nous n'avons eu comme réponse de votre part à savoir :

« Il ne faut pas déstructurer la commune en construisant trop de logements sociaux (CM du 27/02/2002)

ou bien encore

« ne pas palier aux carences de la ville d'Aix » (CM du 18/01/2004) .

Notre commune a été montrée du doigt pour non application de la LOI SRU de 2002.

Nous espérons que la motivation de ne rien faire n'est pas la résultante d'une intention électorale !

La mixité sociale est un besoin, garant des valeurs républicaine.

Ce que nous attendons aujourd'hui, c'est un calendrier de travail qui engage les élus même en cas d'alternance municipale. Il va s'en dire que pour nous ce travail est à faire avec la population.

Le rappel à l'ordre de notre Préfet sur notre carence en Logements accessibles aux revenus modestes confirme tout ce que nous vous disons depuis 2002.

En attendant un acte fort de votre part, acte qui ne doit pas être repoussé aux calendes grecques

comme l'a été la commission d'évaluation de la crèche qui devait voir le jour après le Budget prévisionnel de mars 2005, où l'évaluation du sens de circulation qui devait donner un avis après 3 semaines de fonctionnement.

Pour cela madame le Maire quand comptez vous ouvrir ce chantier ?

Madame le MAIRE : Cette réponse que vous m'attribuez en 2002, a été interprétée, en revanche, il a toujours été question de réaliser d'abord les vingt sept appartements en lieu et place de la Coopérative vinicole, puis les dix supplémentaires, avant d'envisager un autre programme d'habitat. Les dix sont bientôt finis de sorte que nous allons nous pencher sur un nouveau programme.

Monsieur BROCH : « Je crois que si on se met à avoir 500 logements sociaux sur la commune d'un coup de baguette magique, on va vers de graves problèmes financiers. Je ne vois pas pourquoi on pallierait les manques des autres communes, on ne veut pas voir arriver ici la banlieue nord ».

Madame le Maire : L'objectif est bien de supprimer les ghettos, non de les recréer ou de les déplacer. De plus, nous avons à résoudre en priorité les problèmes des Simianais défavorisés. Depuis plusieurs années les augmentations de loyer ne permettent plus aux concitoyens peu rémunérés de se loger. Enfin, pour les dix logements, nous avons dû attendre les subventions d'état- pendant plus d'un an et demi ; je penserais plus judicieux de nous aider à l'achat de terrain, plutôt que de nous faire payer une amende sur les logements manquants.

Monsieur BOYER : Dans la CPA, tous les maires se sont élevés contre l'article « 55 », les réserves foncières deviennent de plus en plus difficiles et nous n'avons jamais dit comme vous le prétendez qu'il ne fallait pas faire des logements, simplement il faut qu'on achète le foncier à un prix correct.

Madame Le Maire : Nous réaffirmons que nous devons construire des habitations à loyer modéré pour répondre aux besoins des simianaise et aider les familles paupérisées à se loger dignement. Cependant, venant de vous cette demande m'étonne, car il me semble avoir lu dans une certaine presse, le Petit Simianais pour ne pas le nommer, que vous vous opposiez à la construction de logements sociaux sur un terrain qui fait à présent partie des réserves foncières de la commune ! c'est facile de demander oralement une chose et d'écrire le contraire En ce qui concerne votre point deux, le bilan sera fait, mais là encore nous avons dit qu'il vous serait présenté dans l'année, pas dans le trimestre...

Monsieur GERARA : Je savais que vous alliez dire cela, mais nous aurions d'autres projets sur ce terrain.

Madame le Maire : Dans ce cas, où feriez vous les logements sociaux ; à condition bien sûr que vous ayez le projet d'en construire ?

Arrivée de Madame VALERA.

ORDRE DU JOUR N°1 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2005 - COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

**ORDRE DU JOUR N°2: AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION
D'EXPLOITATION BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ASSAINISSEMENT 2005**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

**ORDRE DU JOUR N°3 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION
D'EXPLOITATION BUDGET SUPPLÉMENTAIRE EAU 2005**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

ORDRE DU JOUR N°4 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2005 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
011 - Charges à caractère Général	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
60, 61, 62 sauf 621, 635, 637 et 713	24 (22 Majorité + 1 Simiane avec Vous + 1 divers)		4 Simiane renouveau
65 Autres charges de gestion courantes	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
66 Charges Financières	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
67 Charges Exceptionnelles	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
070 Produits des service domaines	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)

74 Dotation subvention participations	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
013 Atténuation de charges	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
77 Produits exceptionnels	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)
002 Excédent de fonctionnement	23 (22 Majorité + 1 Divers)		5 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau)

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19 MOINS VALUE DE CESSIONS	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
20 Immobilisations incorporelles	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
21 Immobilisations Corporelles	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
23 Immobilisations en cours	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)

SECTION INVESTISSEMENT recette

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
001 Excédent d'investissement reporté	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
13 Subvention d'équipement	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
21 cession Immobilisations Corporelles	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 4 Simiane Renouveau + 1 divers)

OUI l'exposé de Monsieur BOYER Michel, le Conseil Municipal se prononce sur le Budget Supplémentaire 2005 tel que présenté :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

ORDRE DU JOUR N°5 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2005 DE L'ASSAINISSEMENT:

Madame le Maire : Des études vont être lancées en 2006 pour le chemin des vignes, dans le cadre de sa réhabilitation intégrale, le hameau de siège, les hauts quartiers.

En ce qui concerne la construction de la station d'épuration avec la commune de Bouc Bel Air, la CPA a

baissé le montant de la subvention qu'elle avait allouée. De plus pour l'assainissement, même si les dépenses sont lourdes, peu d'aides sont attribuées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
011 - Charges à caractère Général	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)
66 Charges Financières	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
70 Vente de Produit	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)
Excédents antérieurs reportés	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
021 Immobilisations corporelles	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)

SECTION INVESTISSEMENT RECETTE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
021 Excédent d'investissement reporté	26 (22 Majorité + 4 Simiane Renouveau)		2 (1 Simiane avec vous + 1 Divers)

OUI l'exposé de Monsieur BOYER Michel, le Conseil Municipal se prononce sur le Budget Supplémentaire 2005 tel que présenté :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

ORDRE DU JOUR N°5 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2005 DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
011 charges à caractères général	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)
66 Charges financières	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
002 EXC2DENT ANT2RIEUR REPORT2	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
21 immobilisation corporelles	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)

SECTION INVESTISSEMENT RECETTE

Chapitre	POUR	CONTRE	ABSTENTION
001 Excédent antérieur reporté	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)
1068 Affectation complémentaire	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)
16 Emprunt	22 Majorité		6 (1 Simiane avec vous + 1 Divers + 4 Simiane Renouveau)

OUI l'exposé de Monsieur BOYER Michel, le Conseil Municipal se prononce sur le Budget Supplémentaire 2005 tel que présenté :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale		1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers
22	0	6

ORDRE DU JOUR N ° 7: - INDEMNITÉ LOGEMENT INSTITUTEUR ANNÉE 2005/2006

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

ORDRE DU JOUR N°8: DÉLIBÉRATION AUTORISANT LA MODIFICATION DES STATUTS DU SMED 13:

-

Monsieur GERARA : Pouvons nous avoir quelques éclaircissements ?

Madame le Maire : Les compétences englobent désormais le gaz et les énergies nouvelles, télécoms, de sorte que les travaux pourront être coordonnés. De plus, le gaz devenant une compétence du SMED engendrera un apport de financement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

ORDRE DU JOUR N 1 9: ACQUISITION A TITRE GRATUIT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR LA CRÉATION DUN CHEMIN DE TERRE RELIANT RD8 (ROUTE DE SIÈGE) ET LE CHEMIN BEDOUFFE:

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

ORDRE DU JOUR N 1 10: DEMANDE DE SUBVENTION 21EME TRANCHE PREFABRIQUES DES MARRES - ANNEE 2006 - FDAL

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

ORDRE DU JOUR N ° 11 : PARTICIPATION DES FAMILLES : TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LE CONSEIL GENERAL

Monsieur GERARA : Peut-on connaître le nombre d'enfants boursiers ?

Madame le Maire : Seuls les enfants scolarisés dans les établissements de Gardanne sont concernés par cette délibération, nous vous indiquerons le nombre d'enfants boursiers concernés.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

ORDRE DU JOUR N ° 12: CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL DES SERVICES TECHNIQUES A TEMPS NON COMPLET:

Monsieur GERARA : Pourquoi ne pas créer directement un poste à temps complet ?

Madame le Maire : Cette personne va occuper le poste actuel, nous n'avons pas l'opportunité de lui proposer un complément de temps pour l'instant, nous le ferons si la possibilité s'en présente.

POUR	CONTRE	ABSTENTION

22 Majorité Municipale 1 Simiane avec Vous 4 Simiane Renouveau 1 Divers		
28	0	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La secrétaire de
Séance,
Maire,

Le